

Comment aménager vos sentiers en milieux humides

Aménagement des sites



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

1.1.1 - Les objectifs des aménageurs

LE CONTEXTE

La réalisation du sentier de Maincourt s'inscrit dans la politique globale menée par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse en faveur de l'**initiative à l'environnement**, à travers notamment :

- la mise en valeur des zones humides naturelles, avec en particulier la création d'une "maison de l'eau" au moulin d'Orce à Rochefort
- le développement d'itinéraires pédestres favorisant la découverte des espaces naturels.

LES OBJECTIFS

Permettre par la réalisation d'un sentier à vocation pédagogique la compréhension de l'organisation et de l'évolution des milieux naturels rencontrés, **forêt et zone humide**.

LE PUBLIC VISE

En raison de la fragilité du site et de son caractère complexe et peu spectaculaire qui nécessite, pour être apprécié, un minimum de connaissances de ce type de milieu ou un encadrement compétent, ce sentier est destiné essentiellement à un public de randonneurs et de scolaires.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB